2027W28/10

(1938-39)



V. D 321: Substitution du block automatique lumineux au block P.D. entre Langon et Montauban.

Ligne de BORDEAUX à SETE - Substitution, entre Langon et Montauban, du block automoatique L.S. simplifié au block automatique P.D. (introduction de panneaux lumineux)

Dépêche du M.T.P. à la S.N.C.F.

27. 4.38 4. 7.39 48

Lettre de la S.N.C.F. au M.T.P.

6. 7.39

Sacre expende inc :

Let - Let impurations, that at an alternative minimisemarina of a permit is an analysis and a permit in a property of the contract of the co

TOWN IS WINTER OF BUY OMEQUIPMETON :

TO CONTRACT THE STREET OF BUILDING

eright ....

étant entendu que :

- 1°) les imputations, tant en dépenses qu'en recettes, seront effectuées conformément à la circulaire ministérielle du 20 mai 1902 et à la décision du 13 mai 1918;
- 20) la dépense à engager chaque année devra rester dans la limite du crédit inscrit, à cet effet, au programme des travaux complémentaires de la Société Nationale des Chemins de fer (Région du Sud-Cuest) régulièrement approuvé pour l'exercice correspondant.

Pour le Ministre et par autorisation :

DIRECTEUR GENERAL DES CHEMINS DE FER ET DES TRANSPORTS.

signé ....

201 Ros Xu Viet pet ersteinis

of the Translation of the state of the state

COREE D. MARAY &

magnificant

Region Dur-Guent

to represent the store of the s

ELC-YAL LDAS

Stef Live To of . its T

The Market King

CONTRACTOR OF

-stored and offerent states of quelents of all and make and

4.

public de l'arresti e l'incherne, le 25 outoup.

1937, un projet relatit e l'inchellation de l'anadit et
en ploche and de l'arresti en rigide de block automobique

2.3. de la edetion l'arresti de l'arresti en principal de l'arresti de l'arresti de l'arresti.

Traplation asalmique, J'Esprouve in projet present

-abides remember of the complete of the companies of the powers of the companies of the com

armitaire sentured d'estrant ef (2 . 2000 fils les des elemes

peldillito ad litio add setter al - 11

too: too antique coloule ent cont.

too a decision control and allower and a decision and a decision

Ministère des TRAVAUX PUBLICS

Direction Générale des Chemins de fer et des Transports

COPIE D 3421/2

2ème Bureau

Région Sud-Ouest

Paris, le 27 avril 1938

Ligne de BORDEAUX à SETE (Section LANGON-MONTAUBAN)

Installation de l'éclairage d'approche sur les signaux du block automatique

LE MINISTRE

Midi 127-315

à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de fer français.

La Compagnie du Midi m'a présenté, le 20 octobre 1937, un projet relatif à l'installation de l'éclairage d'approche sur les signaux du block automatique P.D. de la section LANGON-MONTAUBAN (ligne de BORDEAUX à SETE).

Après avoir consulté le Service du Contrôle de l'Exploitation Technique, praprouve le projet présenté qui comprend :

- B) la suppression d'ouvrages existants dont le coût primitif, en principal est de.. 33.000 fr.

6.200 fr.

....

QU. V - Projets

4°) Substitution entre Langon et Montauban (ligne de Bordeaux à Sète) du block automatique L.S. simplifié au block automatique P.D. (4.900.000 fr).

P.V. COURT

Le Comité approuve le projet qui lui est soumis.

STENO p. 48

M. LE PRESIDENT .- Que veulent dire ces abréviations ?

M. LE BESNERAIS. - La note ne précise pas le sens des abréviations L.B. et P.D. : L.S. signifie Lumineux Stendard; P et D sont les initiales de deux ingénieurs du Réseau du Midi spécialisés dans les questions de signalisation.

M. LE PRESIDENT. - Personne n'a d'objection aux propositions de la Direction Générale ? Elles sont adoptées à l'unanimité.

## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Comité de Direction

Séance du 4 juillet 1939

## V - Projets

4°) Substitution entre Langon et Montauban (ligne de Bordeaux à Sète) du block automatique L.S. simplifié au block automatique P.D. (4.900.000 fr).

worder

.ngiroka kan kan Mara Kabupatèn Kabupatèn

i lang buiotena Ann di lin di i kaimaish de laga

for the section of th

Company Land and St. Land Say The Steven.

block P.D. sur la section en question.

Tel est le but du présent projet qui comporte l'introduction de panneaux lumineux donnant les mêmes indications que ceux du block automatique lumineux, la suppression corrélative des signaux actuels à cocarde et un léger remaniement de quelques cantons sémaphoriques pour faciliter les circulations.

La réalisation du projet entraînera une dépense de 4 900 000 fr au Compte des Travaux Comptémentaires, soit une augmentation de 3 M environ sur le montant réévalué aux prix actuels du projet de 1937.

Mais les nouvelles dispositions prévues permettent l'utilisation du matériel standard, l'unification de la réglementation et dotent les 164 km de la section Langon-Montauban d'une signalisation moderne présentant la même apparence et comportant la même réglementation que le block automatique lumineux dont l'installation complète aurait coûté 4 cu 5 fois plus.

Ce projet est prévu au programme des T.C. de 1939, la dépense devant être en principe répartie comme suit:

Exercice 1939 : 2 800 000 fr

Exercice 1940 et suivants : 1 700 000 fr

(il annule et remplace le projet approuvé le 27 Avril 1938).

Il est proposé au Comité de Direction de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur,

Une décision ministérielle du 27 Avril 1938 avait approuvé un projet présenté le 20 Octobre 1937 par la Compagnie du Midi et se montant à 800 000 fr pour l'installation de l'éclairage d'approche sur les signaux du block automatique P.D. de la section LANGON-MONTAUBAN (ligne de Bordeaux à Sète) dont l'équipement en block de ce type remonte à 1914-1916.

Les dispositions approuvées comportaient essentiellement l'établissement de feux électriques alimentés par piles et mis directement sous la dépendance des circuits de voie agissant sur les cocardes. Bien qu'améliorant notablement la situation, elles entraînaient par contre :

- a) l'inconvénient d'imposer aux mécaniciens une double observation : celle des cocardes et celle des feux, avec toutes les difficultés pouvant résulter d'une discordance entre les indications ainsi présentées par un même signal, discordance rendue probable par le fonctionnement délicat des cocardes du block P.D.
- b) le maintien en vigueur d'une réglementation et d'une signalisation spéciales dans lesquelles l'utilisation de disques rouges comme signaux à distance n'est pas sans inconvénients tant au point de vue sécurité qu'au point de vue mouvement.
- c) l'obligation de laisser en service un matériel vétuste et d'un entretien onéreux.

Ces diverses raisons nous ont donc conduit à rechercher aux moindres frais une simplification du

. . . . .

## SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

COMITÉ DE DIRECTION

4 JUIL 1939 193

(Question N. J. 4

Veg 599 042 - 1

Le 23 Juin 1939

NOTE pour

Messieurs les Membres du Comité de Direction

au sujet d'un projet de : Ligne de Bordeaux à Sète

Substitution, entre Langon et Montauban, du block automatique L.S. simplifié au block automatique P.D.